

Le P'tit Bonnéatis

Bulletin d'Informations Municipales
Numéro 21



Joyeuses Fêtes!





**Ce bulletin a été confectionné par Élodie AUDEBERT
avec la collaboration de la commission communale de la communication
composée de : Laurent NIVARD, Éliette GARDEY, Christian GUSTAVE, Muriel MARCHAND**

Sommaire

Le mot du Maire	4
Principales décisions du Conseil Municipal	6
<i>Réunion du 12 décembre 2018.....</i>	<i>6</i>
<i>Réunion du 1^{er} février 2019.....</i>	<i>8</i>
<i>Réunion du 6 mars 2019.....</i>	<i>11</i>
<i>Réunion du 15 mars 2019.....</i>	<i>11</i>
<i>Réunion du 27 mars 2019.....</i>	<i>12</i>
<i>Réunion du 12 avril 2019.....</i>	<i>13</i>
<i>Réunion du 16 mai 2019.....</i>	<i>15</i>
<i>Réunion du 27 mai 2019.....</i>	<i>17</i>
<i>Réunion du 2 juillet 2019.....</i>	<i>17</i>
<i>Réunion du 23 août 2019.....</i>	<i>18</i>
<i>Réunion du 24 septembre 2019.....</i>	<i>20</i>
Informations Communales	22
<i>Permanences Maire et Adjointes.....</i>	<i>22</i>
<i>Horaires d'ouverture.....</i>	<i>22</i>
<i>Sapins de Noël.....</i>	<i>22</i>
<i>Sacs Jaunes – Tri sélectif.....</i>	<i>22</i>
<i>Location de salles communales.....</i>	<i>22</i>
Élections 2020	23
État Civil.....	24
<i>Bienvenue aux Bébé.....</i>	<i>24</i>
<i>Ils se sont unis.....</i>	<i>24</i>
<i>Ils nous ont quittés.....</i>	<i>25</i>
Des nouvelles des écoliers	26
Les animations en EHPAD.....	28
Évènements notables 2019.....	29
<i>Dans la famille JOUBERT : Marie puis... Thomas.....</i>	<i>29</i>
<i>La passion du dressage animal.....</i>	<i>30</i>
<i>Les nouveaux diplômés 2019.....</i>	<i>30</i>
<i>Les Ciseaux Créatifs.....</i>	<i>31</i>
<i>AS Harmonise.....</i>	<i>31</i>
<i>Médecin Traditionnelle Chinoise.....</i>	<i>32</i>
Coin des Associations.....	33
<i>Club de l'Amitié.....</i>	<i>33</i>
<i>Les Pêcheurs au Carrelet.....</i>	<i>33</i>
<i>Gymnastique Volontaire.....</i>	<i>34</i>
<i>West'uaire Country Dance.....</i>	<i>34</i>
<i>Le Pas de Danse.....</i>	<i>35</i>
<i>Association Pétanque.....</i>	<i>36</i>
<i>ACCA de St Bonnet.....</i>	<i>36</i>
<i>Qi Gong.....</i>	<i>37</i>
<i>Comité des Fêtes.....</i>	<i>38</i>
<i>L'Idiot du Village.....</i>	<i>39</i>
Rezo Pouce.....	40
Les bonnes résolutions.....	41
ATEL.....	42
Numéros d'appels d'urgences.....	43
Praticiens de la MSP.....	43
Invitation Vœux.....	44

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amis,

Comme traditionnellement, par ce journal attendu de tous, il est venu le temps de vous informer des temps forts de cette année et ceux à venir au sein de notre belle commune. Et c'est pour moi toujours un réel plaisir de vous écrire.

Cette année a été mouvementée par les arrivées et départs de certains membres du personnel communal. Lionel GODIÉ a intégré nos services avec la mission du service des repas à la cantine et de par sa rigueur, la cantine a retrouvé du calme. Thierry FRUNAUD a souhaité quitter son poste pour développer son activité personnelle de mécanique automobile. Pour des raisons de congés maladies, nous avons dû remplacer Valérie MERZERAUD au secrétariat pendant quelques semaines par Élodie AUDEBERT.



Nous sommes tous très fiers d'avoir terminé la construction de la Maison de Santé, c'est un service essentiel pour les habitants de notre territoire. Le 12 octobre dernier, c'est avec Annie-Paule CHAILLOU notre médecin retraité, que nous avons eu le plaisir d'inaugurer ce magnifique bâtiment en la présence du député Raphaël GÉRARD, les Sénateurs Corinne IMBERT et Daniel LAURENT, les conseillers départementaux Marie-Christine BUREAU et Bernard LOUIS-JOSEPH, ainsi que le directeur de l'Agence Régionale de la Santé, Éric MORIVAL. L'Agence Postale a intégré cette structure, ce qui permet un accueil spacieux des clients, avec un nouveau confort de travail pour Annie GRÉZIL notre chargée d'accueil, qui a le plaisir de servir de nouveaux clients.

Pour l'année prochaine, plusieurs chantiers sont au programme : soucieux de la transition énergétique et des économies d'énergies, nous allons commencer la réalisation d'une chaudière biomasse, qui permettra de chauffer les écoles, la Salle des Fêtes, la Mairie, la cantine, ainsi que tous les logements attenants.

Dans la perspective de posséder la ressource énergétique qui alimentera la chaudière bois, nous avons décidé dans un premier temps, de recenser les parcelles boisées de la commune et c'est Élodie AUDEBERT qui est en charge de cette mission. Dans un deuxième temps, les propriétaires seront interrogés sur leurs volontés de vendre ou bien de les conserver. Pour ceux qui souhaite s'en séparer, une estimation de celles-ci sera faite par les services de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge et nous ferons une proposition d'achat.

Dans le cadre de l'embellissement de notre agglomération et l'accueil de nouveaux résidents, nous allons commencer un programme de réhabilitation de certains logements communaux. En effet ceux-ci sont avant tout énergivores et inadaptés à la demande de location actuelle. Cela permettra de répondre aux nombreuses sollicitations.

Je suis heureux de constater que le marché immobilier pour l'achat de terrains et maisons sur notre commune est dynamique. Je renouvelle la bienvenue aux nouveaux commerçants et habitants, qui seront comme traditionnellement les bienvenus lors des vœux de la commune.

Je m'associe pleinement à mes collègues Maires ruraux, qui défendent le bien vivre dans nos campagnes, par la défense de nos traditions et des valeurs qui sont les nôtres. Je pense au chant du coq, à la cloche de l'église, à nos agriculteurs et à tous ceux qui profitent de la nature.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont été frappés par la maladie ou la perte d'un proche.

Je remercie les employés ainsi que l'équipe municipale pour le travail accompli et nous serions ravis de vous compter parmi nous lors des vœux de la municipalité à la Salle des Fêtes, qui auront lieu le 11 janvier 2020 à 16 heures. Ce sera l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles de toutes les associations, pour leurs implications à la vie communale. Le Conseil Municipal, les employés communaux et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'années. Que 2020 soit pour vous une année de bonheur, santé et prospérité.

Le Maire,
Laurent NIVARD

Inauguration MSP



Commémoration 11 novembre



Principales décisions du Conseil Municipal en 2019

Réunion du 12 décembre 2018

Présents : 11

Absent excusé : Éric ANGIBAUD

(donne procuration à Christian GUSTAVE)

Délibération 2018-95 Construction d'une chaufferie collective bois et création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. et D.S.I.L

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet construction d'une chaufferie collective bois et création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- réaliser le projet de construction d'une chaufferie collective bois et création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux,
- accepter le coût prévisionnel d'un montant total de 381 231€ HT éligibles à la DETR et DSIL,
- financer cette opération comme suit :

Plan de financement prévisionnel				
<i>le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subventions ou à défaut le courrier de demande</i>				
Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR	Sollicitée	381 231 €	171 553,95 €	45 %
DSIL	Sollicitée	381 231 €	133 430,85 €	35 %
Réserve Parlementaire				
Autre subvention État (à préciser)				
Fonds Européens				
Conseil Départemental				
Conseil Régional				
Sous-Total			304 984,80 €	
Autofinancement			76 246,20 €	
Coût HT			381 231 €	

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses <i>(les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)</i>	Montant prévisionnel HT
Maîtrise d'Œuvre	22 010 €
Bureau contrôle et coordonnateur sécurité santé	4 820 €
Études : levées topos + études de sols et frais divers	2 360 €
Assurance dommage ouvrage	4 000 €
Lots architecturaux	
Maçonnerie	39 000 €
Charpente - Couverture - Zinguerie	14 800 €
Métallerie	11 700 €
Cloisons sèches - Peintures	5 100 €
Voirie	10 400 €
Lots Techniques	
Chaufferie bois	118 788 €
Fourniture bois silo	1 100 €
Réseaux extérieurs enterrés	52 692 €
Sous station école / Local associatif n° 2	20 290 €
Sous station Salle des Fêtes - Mairie - Associatif n° 1- Garderie	23 000 €
Sous station bâtiment communal vacant	3 900 €
Chauffage Garderie	2 826 €
Chauffage Mairie	8 690 €
Chauffage associatif n° 1 - Mairie	4 740 €
Chauffage Salle des Fêtes	10 560 €
Chauffage local associatif	7 520 €
Chauffage sanitaire	1 440 €
Divers	2 500 €
Électricité	8 395 €
Plan Général de coordination	600 €
Coût HT	381 231 €

- charger Monsieur le Maire de solliciter l'aide de l'État au titre de la D.E.T.R. - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et D.S.I.L - Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
- sera inscrite au budget 2019.

Voirie

Patrick CHEVOLLEAU fait le compte rendu de l'avancée des travaux Rue de la Croix. Il indique qu'un supplément de travaux a été nécessaire. Le Conseil valide le devis de 1 977,41 € HT.

Augmentation des loyers

Délibération 2018-97

Augmentation des loyers communaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément aux baux de location, la révision annuelle des loyers se fait aux dates anniversaires en fonction des valeurs de l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

Monsieur le Maire propose donc de répercuter cette augmentation sur l'ensemble des loyers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents que vu la conjoncture économique actuelle, la revalorisation des loyers communaux sera de **1 % à compter du 1^{er} janvier 2019.**

Information commission de contrôle des élections

Le Maire indique les modifications apportées par le législateur dans le domaine de la commission des listes électorales. En effet à compter du 1^{er} janvier 2019, la commission électorale deviendra la commission de contrôle des listes électorales et

elle doit être composée d'un conseiller, d'un délégué du Tribunal de Grande Instance, d'un délégué de l'Administration. Ces délégués ne peuvent pas être un adjoint ou un agent communal.

Par conséquent le Maire propose :

- Monsieur Patrick FEDON, conseiller,
- Monsieur Frédéric RABILLER, délégué du Tribunal de Grande Instance,

- Madame Marie-Claude BEAUDET, délégué de l'Administration.

Le Conseil valide ces propositions, Monsieur Patrick FEDON accepte d'être membre de cette commission.

Questions diverses

Monsieur Christian GUSTAVE informe le Conseil Municipal que les professionnels de santé de la MSP demandent une vitrine. Il présente un devis d'un montant de 562,80 € TTC.

Réunion du 1^{er} février 2019

Présents : 11

Absent excusé: David DUPONT

Délibération 2019-2 Participation Téléthon et Noël

Lors des manifestations prévues pour le Téléthon et Noël 2018, il a été proposé que l'Association Alternative Animale de Saint Bonnet sur Gironde, aille chercher les sapins de Noël avec les habitants du Village. Le coût de cette activité est de 150 €. Monsieur GUSTAVE indique qu'il a été récolté à l'occasion du Téléthon 858,20 €.

Voirie

Au lieu-dit la Margotrie, un problème de délimitation de voirie est apparu, il est nécessaire de régler celui-ci rapidement et définitivement.

Il est proposé qu'un géomètre détermine les limites de l'emprise de la voirie et pose des bornes. Le Conseil donne son accord et charge le Maire et Patrick CHEVOLLEAU, Adjoint en charge de la voirie, de signer tous les documents afférents à ce dossier.

Bâtiments communaux

Délibération 2019-3

Loyer commercial du 19 rue de la Mairie

Un courrier de Monsieur ROUQUES, gérant de PROXI, est lu concernant l'augmentation du loyer commercial du 19 rue de la Mairie.

Le Conseil Municipal après avoir examiné les différents documents fournis décide de reporter l'augmentation prévue au 1^{er} septembre 2019.

6 Rue de la Forge

Madame Christiane SAPIN présente le compte rendu de la visite du 6 rue de la Forge, faite par le département. En conclusion, de légers travaux sont nécessaires pour une mise en conformité avec le règlement départemental en vue de l'agrément et du suivi des assistants maternels.

Monsieur GUSTAVE présente un devis portant sur des modifications d'ouvertures intérieures d'un montant de 2 547,07 € TTC.

Employés communaux

Monsieur le Maire présente les propositions d'avancement de grade pour 3 agents communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte ces propositions d'avancement de grades de Monsieur Thierry BIDAUD, Mesdames Brigitte PERRAUT, Stéphanie RIBOT et charge le Maire de renvoyer le document au Centre de Gestion de la Charente-Maritime pour une présentation de ces propositions à la Commission Administrative Paritaire pour décision finale.

Délibération 2019-4 Remboursement de la carte de conducteur de Mme GRÉZIL

Monsieur le Maire explique au Conseil que suite à sa formation de conducteur de bus, Mme Annie GRÉZIL a dû régler un montant de droit d'usage de la carte de conducteur de 63 € TTC.

Le Conseil accepte ce remboursement.

Délibération 2019-5 Remplacement lors des congés annuels ou des raisons de santé

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel ou non selon les besoins et à signer les contrats à durée déterminée pour le remplacement de l'employé communal absent.

Monsieur GUSTAVE présente un bilan annuel des travaux et heures effectués par les employés communaux.

Délibération 2019-9 Chaufferie Collective choix entreprises pour missions SPS, (1 470 € HT) – Contrôle Technique (2 125 € HT) - Étude de sols (1 390 € HT)

Monsieur le Maire rappelle par délibération en date du 12 juillet 2018, que la commune a décidé d'un projet de construction d'une chaufferie collective bois avec la création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments publics attenants avec un budget global d'opérations prévisionnel correspondant à hauteur de 381 231 € HT.

Qu'il convient de recruter des entreprises pour les missions de coordination SPS (Santé et de Protection de la Santé), Contrôle Technique et étude de sols, de la future construction.

Après avoir étudié les propositions, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de QUALICONSULT pour un montant de 1 470 € HT, Véritas pour un montant de 2 125 € HT et Compétence Géotechnique Atlantique pour un montant de 1 390 € HT.

Délibération 2019-12 Chaufferie Collective – Demande de subvention auprès de l'ADEME

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet construction d'une chaufferie collective bois et création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- réaliser le projet de construction d'une chaufferie collective bois et création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux,
- accepter le coût prévisionnel d'un montant total de 381 231 € HT éligibles au soutien financier du Fonds Chaleur de l'ADEME au titre de l'accord cadre de partenariat « Développement des énergies thermiques renouvelables sur le territoire de la Haute Saintonge »,
- financer cette opération comme suit :

Plan de financement prévisionnel				
<i>le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subventions ou à défaut le courrier de demande</i>				
Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR	Sollicitée	381 231 €	95 307,75 €	25 %
DSIL	Sollicitée	381 231 €	133 430,85 €	35 %
Réserve Parlementaire				
Autre subvention État (à préciser)				
Fonds Européens				
Conseil Départemental				
Conseil Régional				
Autres ADEME	Sollicitée	381 231 €	76 246,20 €	20 %
Sous-Total			304 984,80 €	
Autofinancement			76 246,20 €	
Coût HT			381 231 €	

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses <i>(les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)</i>	Montant prévisionnel HT
Maîtrise d'Œuvre	22 010 €
Bureau contrôle et coordonnateur sécurité santé	4 820 €
Études : levées topos + études de sols et frais divers	2 360 €
Assurance dommage ouvrage	4 000 €
Lots architecturaux	
Maçonnerie	39 000 €
Charpente - Couverture - Zinguerie	14 800 €
Métallerie	11 700 €
Cloisons sèches - Peintures	5 100 €
Voirie	10 400 €
Lots Techniques	
Chaufferie bois	118 788 €
Fourniture bois silo	1 100 €
Réseaux extérieurs enterrés	52 692 €
Sous-station école / Local associatif n° 2	20 290 €
Sous-station Salle des Fêtes - Mairie - Associatif n° 1 - Garderie	23 000 €
Sous-station bâtiment communal vacant	3 900 €
Chauffage Garderie	2 826 €
Chauffage Mairie	8 690 €
Chauffage associatif n° 1 - Mairie	4 740 €
Chauffage Salle des Fêtes	10 560 €
Chauffage local associatif	7 520 €
Chauffage sanitaire	1 440 €
Divers	2 500 €
Électricité	8 395 €
Plan Général de coordination	600 €
Coût HT	381 231 €

Échange de terrain dans le Bourg

Monsieur le Maire rappelle l'échange qui sera conclu avec de Monsieur CHERFAN Georges, acquéreur de la Maison OSSARD à côté de la place de la Salle des Fêtes.

En effet Monsieur CHERFAN souhaitait un échange de terrain avec la commune pour unifier son foncier. Après en avoir discuté, lors de la réunion du 27 novembre 2018, le Conseil Municipal avait fait deux propositions :

Proposition primaire

Échanger la bande de terrain entre les WC publics et la murette en moellons à partir de la rue des Écoles et

rétrocéder la même surface en prolongement de votre future parcelle à aller vers le terrain de boules.

Les frais de notaire étant répartis entre le vendeur et l'acquéreur. Les frais de bornage étant à la charge du vendeur.

Proposition supplémentaire

Suite à votre demande, la commune vous propose l'acquisition de la partie restante jusqu'au terrain de boules (10 € le mètre carré).

Pour cette partie-là, les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur. Les frais de bornage seront à la charge du vendeur.

Monsieur CHERFAN est d'accord pour les deux propositions, cependant pour faire le bornage de la division, il faut qu'il soit propriétaire. De plus, pour

établir la délibération, il faut les nouveaux numéros, ainsi que la contenance des lots.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil accepte ces propositions.

Réunion du 6 mars 2019

Présents : 8

Absents excusés : Martine PRÉVAUD - Éric ANGIBAUD - Patrick CHEVOLLEAU – Jean-Marie BOSSIS

Employés communaux

Le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Chantal NOBLE, qui effectuait le remplacement pour cause de maladie de Madame Sabine VOLTIÈRE au poste d'aide à la cantine, garderie le matin et accompagnement durant le transport scolaire le soir, ne souhaite pas renouveler son contrat.

Monsieur le Maire présente 5 candidatures.

Après examen de celles-ci, le Conseil Municipal décide de retenir la candidature de Madame Katia FAJARDO et charge le Maire de signer tous les documents afférents à ce contrat qui commencera le 11 mars 2019.

Réunion du 15 mars 2019

Présents : 10

Absents excusés : Christian GUSTAVE - David DUPONT

Délibération 2019-14 Activation de la protection juridique

Le Maire fait part du pourvoi en Cour d'Appel par Monsieur MEYNIEU, à l'encontre du jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Saintes le 23 novembre 2018, concernant la mare de Chez Gortais sur la commune de Saint Bonnet sur Gironde.

Par conséquent, il faut que la commune soit représentée et que la protection juridique de la commune soit activée.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- d'activer la protection juridique auprès de GROUPAMA,
- de missionner Maître Romuald GERMAIN pour assurer la défense de la commune.

Délibération 2019-15 Convention d'honoraires avec Maître GERMAIN

Le Maire lit le courrier de Maître GERMAIN concernant la convention pour la représentation de la commune, dans le cadre d'une procédure engagée devant la Cour d'Appel par Monsieur Thierry MEYNIEU.

Réunion du 27 mars 2019

Présents : 9

Absents excusés : Muriel MARCHAND - David DUPONT - Martine PRÉVAUD

Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne pourront plus faire l'objet d'un recouvrement.

Délibération 2019-19 Admission en non-valeur de la société ÉRABLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la présentation de demande en non-valeur d'un montant de 992,09 € déposée par le Trésorier - Receveur municipal de Saint Bonnet sur Gironde,
Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentées par le Trésorier - Receveur municipal dans les délais réglementaires,

Délibération 2019-20 Subventions 2019

Monsieur le Maire présente les différentes associations et demande au Conseil Municipal de délibérer sur les subventions à attribuer à chacune.

Après avoir examiné les différentes pièces le Conseil décide :

Subventions	BP 2018	Propositions 2019
ACCA	390 €	390 €
Club de l'Amitié	200 €	200 €
Club de Tennis	200 €	0 €
Comité des Fêtes	750 €	750 €
Coopérative Scolaire	2 500 €	2 500 €
Section Gym Volontaire	200 €	200 €
Association Pétanque	200 €	200 €
Chambre des Métiers	150 €	0 €
MFR Chevanceaux	80 €	40 €
West'uaire Équitation	100 €	0 €
West'uaire Country	100 €	100 €
Cannes Majors	200 €	200 €
Idiot du Village	200 €	200 €
Base Alimentaire	200 €	200 €
Secours Catholique	200 €	200 €
Tour du Canton de l'Estuaire	5 500 €	0 €

Une subvention supplémentaire exceptionnelle de 1 000 € au Comité des Fêtes pour l'achat d'un chapiteau.

Une subvention de 200 € est accordée à Thomas JOUBERT en vue d'un concours « Compétition des Métiers » prévue à Kazan en Russie.

Délibération 2019-21

Schéma défense incendie et entretien poteaux

Monsieur Christian GUSTAVE explique qu'il est nécessaire que la commune se dote d'un schéma communal de défense incendie et présente un modèle. Le coût de ce schéma est de 4 242 € TTC.

De plus, il est également nécessaire de prévoir un contrat de maintenance des bouches à incendies communales pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de créer un schéma de défense incendie communal et accepte le devis de 4 242 € TTC de la SAUR pour la mise en place de ce dernier,
- d'autoriser le Maire ou ses Adjoints à signer la convention pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie.

Bâtiments communaux

M.A.M.

Les travaux de mises aux normes de la Maison Assistantes Maternelles sont commencés.

M.S.P.

Plusieurs modèles de dénomination de la Maison de Santé Pluridisciplinaire sont présentés.

Le Conseil décide de prévoir un montant de 2 000 € au Budget 2019 et choisira ultérieurement le modèle.

Loyers

Un récapitulatif des loyers est présenté au Conseil, il apparaît que certains locataires sont en retard sur leurs loyers et d'autres qui sont partis, ont laissé des impayés importants.

Questions diverses

Monsieur le Maire indique que des problèmes de disciplines sont récurrents à la cantine lors de repas et qu'il a convoqué avec la présence de Mesdames Éliette GARDEY et Stéphanie DAUNIS, la cantinière, les parents dont les enfants ont un comportement incorrect et irrévérencieux.

Réunion du 12 avril 2019

Présents : 8

Absents excusés : Éric ANGIBAUD (représenté avec pouvoir à Christian GUSTAVE) - Christiane SAPIN (représentée avec pouvoir à Martine PRÉVAUD) - David DUPONT - Patrick FEDON

Délibération 2019-22 Défibrillateur

Monsieur Christian GUSTAVE présente des devis pour l'acquisition d'un défibrillateur :

- SICLI 2 000 € HT avec contrat entretien 150 € HT par an,
- Cardiac Science avec AMF 1 668 € HT avec contrat entretien 150 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de Cardiac Science d'un montant de 1 668 € HT avec un contrat d'entretien à 150 € par an.

Délibération 2019-23 & 2019-23-1 & 2019-23-2 & 2019-23-3 & 2019-23-4

Approbation des Comptes de Gestions 2018

Le Maire expose aux membres du Conseil, le compte de gestion établi par Madame Annie FAGUET, Trésorière à la clôture de l'exercice.

Celui-ci le vise et certifie que le montant des titres et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2018, dressé par le comptable public, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération 2019-24 Approbation du Compte Administratif 2018

Monsieur Laurent NIVARD ouvre la séance et donne lecture des chiffres du compte administratif 2017 qui fait apparaître :

En section de fonctionnement

Recettes	1 363 258,61 €
Dépenses	782 041,28 €
Dont excédent	581 217,33 €

En section d'investissement

Dépenses	431 558,63 €
Recettes	328 661,40 €
Restes à réaliser	120 000,00 €
Déficit	102 897,23 €

Le Compte Administratif 2018 est voté à l'unanimité des membres présents ainsi que le compte de gestion.

Délibération 2019-25 Vote des taxes

Monsieur NIVARD rappelle au Conseil Municipal qu'avant le vote du budget primitif 2019, il est nécessaire de fixer les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux par rapport à l'année 2018, tout en sachant que l'État a revalorisé les taux de la taxe d'habitation, du foncier non bâti et du CFE.

Ces derniers sont donc fixés comme suit :

Taxes	Année 2018	Année 2019
D'habitation	13,87	13,87
Foncière (bâti)	14,11	14,11
Foncière (non bâti)	31,42	31,42
CFE	19,88	19,88

Indemnité gîtes, piégeage, cimetière

Délibération 2019-26 Indemnité Cimetière

Le Maire propose au Conseil que Daniel CHAUBENIT continue à ouvrir et fermer le Cimetière. Il est nécessaire de réviser comme tous les ans, les indemnités d'ouverture du Cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'une augmentation de l'indemnité d'ouverture du Cimetière à compter du 1^{er} janvier 2019 de 2 % soit 770,32 € par an.

Les crédits sont portés sur le budget 2019.

Délibération 2019-27 Indemnité gîtes

Le Maire demande au Conseil de réviser comme tous les ans, les indemnités d'entretien des Gîtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'une augmentation de l'indemnité Gîtes à compter du 1^{er} juin 2019 de 2 % soit 247,74 € par mois.

Les crédits sont portés sur le Budget 2019.

Indemnité piégeage

Le Conseil décide de reporter sa décision concernant l'indemnité allouée pour le piégeage à la prochaine réunion.

Délibération Confection du Budget Primitif 2019

Le Budget 2019 s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses & recettes investissement	927 797,23 €
Dépenses & recettes fonctionnement	198 154,10 €

Pour le budget annexe de la Régie des transports scolaires 2019

Il s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses & recettes fonctionnement	22 577,89 €
------------------------------------	-------------

Pour le budget annexe des Panneaux Photovoltaïques 2019

Il s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses & recettes fonctionnement	24 910,28 €
Dépenses & recettes investissement	18 518,48 €

Pour le budget annexe du CCAS 2019

Il s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses & recettes fonctionnement	7 890,85 €
------------------------------------	------------

Le budget 2019 ainsi que ses budgets annexes sont votés à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

Remplacement de Madame VOLTIÈRE

Le Maire informe le Conseil de la démission de Madame Katia FAJARDO, qui remplaçait Mme VOLTIÈRE. Après avoir examiné les différentes candidatures, le Conseil propose au Maire de demander à Monsieur Lionel GODIÉ d'effectuer le remplacement à la garderie, d'accompagner le transport scolaire du car et le service à la cantine.

Réunion du 16 mai 2019

Présents : 11

Absente excusée : Sylviane BERJON

Délibération 2019-29 Encaissement chèque suite à un sinistre

Laurent NIVARD indique que suite à un sinistre du camion communal, GROUPAMA nous indemnise d'un montant de 397,99 € et qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour l'encaissement de cette somme.

Délibération 2019-30 Délibération DETR, DSIL et ADEME

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet construction d'une chaufferie collective bois et

création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- solliciter les organismes compétents en matière de subventions,
- réaliser le projet de construction d'une chaufferie collective bois et création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux,
- accepter le coût prévisionnel d'un montant total de 373 195 € HT éligibles à la DETR, DSIL et ADEME,
- financer cette opération comme suit :

Plan de financement prévisionnel

le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subventions ou à défaut le courrier de demande

Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR	Sollicitée	373 195 €	195 618,25 €	35 %
DSIL	Sollicitée	373 195 €	93 298,75 €	25 %
Réserve Parlementaire				
Autre subvention État				
Fonds Européens				
Conseil Départemental				
Conseil Régional				
Autres (à préciser) ADEME	Sollicitée	373 195 €	74 639 €	20 %
Sous-Total			298 556 €	
Autofinancement			74 639 €	
Coût HT			373 195 €	

**Opération :
Création d'une chaudière collective utilisant l'énergie bois et création d'un réseau de chaleur
pour plusieurs bâtiments communaux**

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses <i>(les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)</i>	Montant prévisionnel HT
Maîtrise d'œuvre	22 010 €
Bureau contrôle et coordonnateur sécurité santé	3 595 €
Études : levées topos + études de sols et frais divers	2 590 €
Assurance dommage ouvrage	4 000 €
Lots	
VRD – Maçonnerie	59 000 €
Charpente bois	3 300 €
Couverture tuiles – Zinguerie	5 500 €
Menuiseries extérieures acier	11 000 €
Chauffage – Réseaux de chaleur – Électricité	255 600 €
Cloisons sèches - Peintures	6 600 €
Coût HT	373 195 €

**Délibération 2019-33 Signature Convention
Région pour transports scolaires**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention de délégation de la compétence transports scolaires avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Il rappelle également que le SIVOS Jaurès-Magnier est en cours de création et que la commune de Saint Bonnet sur Gironde transférera sa Régie de Transports scolaires au SIVOS au 1^{er} septembre 2019.

Cimetière

Madame Éliette GARDEY convoque la commission pour le 21 mai 2019, pour mettre en place le lancement des travaux de réfection des 2 portes du cimetière ainsi que celle de l'ossuaire.

Présentation par Éliette GARDEY de la réunion du 14 février 2019.

BILAN : 105 levées de corps à effectuer, pour se faire deux choix :

Première hypothèse : Lancement de l'ensemble de l'opération (levée des corps) et financement étalé sur 3 années (60 % en 2019, 20 % en 2020, 20 % en 2021),

Deuxième hypothèse : Lancement d'une tranche en 2019, le reste en 1 ou 2 autres tranches sur les années

2020 et 2021. Conséquences de cette solution, les démarches administratives devront être réinitialisées dans leur ensemble.

Le Conseil Municipal donne son ACCORD pour la Première Hypothèse.

Questions diverses

Défibrillateur : réceptionné, reste la pose à effectuer dans l'entrée de la MSP.

Prévoir la pose d'une **ligne téléphonique fixe**, ligne sécurisée à la Salle des Fêtes.

Éoliennes : une des réunions de concertation sera organisée le 13 juin.

Bâtiments Communaux : une estimation financière des travaux est à réaliser sur le 12 et le 14 Rue des Écoles pour une remise en état complète.

Réflexion : ne serait-il pas judicieux de prévoir un emprunt pour la réhabilitation de ces deux logements de manière à réaliser les travaux et tout en préservant la trésorerie communale ?

Contrat Gaz : ACCORD du Conseil pour la signature d'un nouveau contrat permettant de diminuer le coût d'approvisionnement du gaz.

MSP : ACCORD du Conseil pour la pose d'un banc extérieur,
ACCORD du Conseil pour l'achat d'un présentoir pour revues médicales 259 € HT.

Signalétique : ACCORD pour la réactualisation de la signalétique du bourg et l'implantation de deux panneaux, un Rue de la Gare l'autre Rue des Tilleuls, pour la MSP.

Réunion du 27 mai 2019

Présents : 11

Absente excusée : Sylvianne BERJON

Délibération 2019-39

Chauffage collectif bois : choix entreprise pour diagnostic amiante

Le Maire rappelle, que par délibération en date du 12 juillet 2018, que la commune a décidé d'un projet de construction d'une chaufferie collective bois avec la création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments publics attendant avec un budget global d'opération prévisionnel correspondant à hauteur de 370 195 € HT.

Qu'il convient de recruter une entreprise pour établir un diagnostic amiante avant les travaux de la future construction.

Après avoir étudié les propositions, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de QUALICONSULT pour un montant de 795 € HT avec des analyses meta / molp au prix unitaire 35 € HT, analyses d'enrobés au prix unitaire de 55 € HT et analyses HAP au prix unitaire de 65 € HT en plus par analyse et charge le Maire de signer la proposition et de prévoir la somme au Budget 2019.

Réunion du 2 juillet 2019

Présents : 10

Absents excusés : Martine PRÉVAUD - David DUPONT

Délibération 2019-44 Dénomination rue

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Florence GRASSIT envisage de rénover un bien situé aux Bourbes, dont l'accès se fait par la route dite de la Ceinture dans le village du Boucaud et que certains organismes lui demandent une adresse plus précise.

Au vu de cette demande, il est nécessaire de dénommer une voie communale supplémentaire au lieu-dit Les Bourbes à savoir la VC 24 en partie (de l'intersection de la VC 11 et à l'intersection de la rue VC3).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer cette voie de la Commune de Saint Bonnet sur Gironde comme suit :

Ce tronçon de la VC sera désormais dénommée : **Rue de la Ceinture.**

Monsieur Christian GUSTAVE propose que la Venelle reliant la Rue de la Croix à la Rue de la Forge, porte le Nom de Venelle du Général Case, le Conseil s'oppose et opte pour : **Venelle des Écoliers.**

MSP

Suite à la demande de plusieurs professionnels de santé, Monsieur Christian GUSTAVE propose la pose, dans le sanitaire ouvert au public, d'une table à langer repliable. Coût du produit retenu 279 €.

Panneaux photovoltaïques

Une convention est à mettre en place avec le SIVOS des Écoles, précisant que lors de la mise à disposition du Groupe Scolaire au SIVOS l'exploitation des panneaux photovoltaïques implantés sur le toit de l'école restera sous la responsabilité de la commune de Saint Bonnet sur Gironde.

Employés municipaux

Délibération 2019-47 Transferts personnels au SIVOS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de transférer les agents affectés aux transports scolaires et à l'école au SIVOS Jaurès-Magnier de Saint Georges des Agoûts.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide le transfert au SIVOS Jaurès-Magnier au 1^{er} septembre 2019 :

Grade	Nombre d'emplois concernés	Durée hebdomadaire	Poste et fonction
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	20,97	Agent technique polyvalent
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	10,98	Agent technique polyvalent
Adjoint technique territorial stagiaire	1	13,00	Conducteur de bus

et charge le Maire de signer toutes les pièces afférentes à ce transfert.

Questions diverses

APC

Monsieur le Maire communique le nom du remplaçant de Madame GRÉZIL lors de la prise de congés, ou lors de maladie. Nom du remplaçant : Monsieur Bruno LAPEYRE.

Site internet

Monsieur le Maire propose une réunion le jeudi 11

juillet 2019 avec les membres du Conseil désireux d'y participer et des bénévoles extérieurs au Conseil Municipal afin de plancher sur le sujet et rapidement rendre ce site exploitable.

Signalétique

Christian GUSTAVE fait part de corrections ou compléments à apporter à la signalétique existante. Un état des lieux sera réalisé et les travaux lancés rapidement.

Réunion du 23 août 2019

Présents : 8

Absents excusés : Sylviane BERJON - Christiane SAPIN - David DUPONT – Jean-Marie BOSSIS

Délibération 2019-52

Augmentation du prix du repas de cantine

À compter du 31 août 2019 :

Prix du repas élève 2,20 €
Repas enseignant 4,40 €

Délibération 2019-53 Achat terrain

Le Maire expose qu'il est nécessaire d'acheter du terrain à Monsieur Michel BOURDERON afin de continuer l'extension du futur lotissement sur le territoire de la commune et propose au Conseil

d'acquérir la parcelle E 1820 d'une superficie de 5a 46ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'acquérir la parcelle E 1820 d'une superficie de 5a 46ca au prix de 3 € le mètre carré,
- l'acte sera établi par Maître KLOPP BAUDRY Isabelle, notaire à Mirambeau,
- autorise Monsieur le Maire ou les Adjointes Madame Éliette GARDEY, Monsieur Christian GUSTAVE, Monsieur Patrick CHEVOLLEAU à signer tous documents se rapportant à cette opération.

Bâtiments Communaux

Délibération 2019-57

Annulation de bail du 6 B rue des Écoles

Christian GUSTAVE présente le courrier de Madame Martine BONNEAU, qui informe le Conseil qu'elle quitte le local du 6 B rue des Écoles au 31 août 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, accepte l'annulation du bail de location de l'immeuble sis au 6 B rue des Écoles au 31 août 2019.

Délibération 2019-58

Location du 6 B rue des Écoles

Le Conseil est informé que Madame Christian BORLON souhaite louer le local situé au 6B rue des Écoles afin d'y pratiquer des soins en Thérapie Traditionnelle Chinoise et Qi Gong.

Après en avoir délibéré le Conseil décide :

- de louer le cabinet disponible à compter du 1^{er} septembre 2019 à Madame Christiane BORLON pour un loyer mensuel de 100 €, auquel sera rajouté un forfait de charges mensuelles de 25 €.

Le forfait de charges mensuelles sera réajusté en fin d'année en fonction des charges réelles. Le preneur remboursera au bailleur leur quote-part des charges en fin d'année civile lorsque le bailleur aura connaissance du montant des taxes (ordures ménagères au prorata de la superficie totale louée) ;

- et charge le Maire de signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Délibération 2019-59

Location du 6 rue de la Forge-MAM

Monsieur Christian GUSTAVE rappelle que le local 6 rue de la Forge sera loué à l'Association les Petits Pieds. Cette association gèrera la Maison des Assistantes Maternelles représentée par Madame Christiane SAPIN, Présidente et Madame Mélanie SANCHEZ, Trésorière et Secrétaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide :

- de louer le local sis 6 rue de la Forge à l'Association Les Petits Pieds à compter du 1^{er} octobre 2019, pour un loyer mensuel de 300 € pour 2 assistantes maternelles,
- un forfait mensuel pour les charges afférentes à ce local de 20 € pour 2 assistantes maternelles qui sera régularisé en fin année civile.

MSP

Le totem indiquant la MSP est présenté au Conseil Municipal.

Le Conseil valide le bon à tirer mentionnant : MAISON DE SANTÉ avec le sigle se rapportant aux professionnels de santé.

L'entrée du parking de la MSP devra être modifiée. Cette modification sera examinée lors de la prochaine réunion de chantier avec l'architecte.

Le local poubelle de la MSP sera démonté par les employés communaux.

Supérette

Le Conseil décide de ne pas augmenter le loyer commercial du 19 rue de la Mairie.

5 Rue de la Mairie

Le locataire du 5 rue de la Mairie a demandé à la commune de participer à l'achat de la faïence pour la rénovation de la cuisine.

Le Conseil donne son accord pour l'achat de cette faïence.

Salle de la Mairie

Madame GARDEY informe le Conseil que les rideaux de la salle basse de la Mairie sont très sales et qu'il conviendrait de les faire nettoyer avec le traitement anti-feu.

Le Conseil charge Éliette GARDEY de faire le nécessaire pour le nettoyage des rideaux ainsi que le traitement anti-feu de ceux-ci.

Questions diverses

Débroussailleuse

Le Maire propose l'achat d'une débroussailleuse à dos pour l'entretien des talus de la commune. Le Conseil souhaite connaître le coût d'une débroussailleuse 4 temps.

Ordinateur

Monsieur le Maire indique que l'ordinateur du secrétariat de Mairie est HS, qu'il est nécessaire de le changer. Un devis de SOLURIS est présenté. Le Conseil accepte ce devis et charge le Maire de commander l'ordinateur.

École numérique

Les ordinateurs utilisés par les enfants de l'école numérique ne sont pas suffisamment performants.

Le Conseil décide d'ajouter des éléments pour améliorer les performances. Un devis est présenté d'un montant de 1 000 €. Le Conseil accepte ce devis et charge l'adjoint de commander les travaux avant la mise à disposition du matériel au SIVOS.

Réunion du 24 septembre 2019

Présents : 9

Absents excusés : Muriel MARCHAND - Patrick FEDON – Jean-Marie BOSSIS

Bâtiments communaux

Délibération 2019-62 Extension MSP av. lot 12

Le Maire rappelle que lors de la réunion du Conseil Municipal du 23 août 2019, il a été décidé de modifier l'accès au parking de la Maison de Santé

Pluridisciplinaire. Pour améliorer la jonction entre la rue de la Mairie et le parking de la Maison de Santé et faciliter l'entrée des véhicules, des modifications ont dues être apportées aux aménagements extérieurs.

Modification des bordures à l'entrée du parking : le montant de ces travaux représente une plus-value d'un montant de 532,50 € HT (devis annexé n° 1908-0091 du 29/08/2019).

MONTANT DU MARCHÉ

	H.T.	TVA 20 %	T.T.C	%
Marché initial	44 265,69 €	8 853,14 €	53 118,83 €	
Avenant n° 1	532,50 €	106,50 €	639 €	+ 1,20 %
Nouveau Marché	44 798,19 €	8 959,64 €	53 757,83€	

Le marché initial reste en vigueur pour tout ce qui n'est pas dérogé par le présent avenant.

Délibération 2019-63 Achat d'un poêle à granulés demande de subvention auprès du Fonds Énergie du Département

La commune de Saint Bonnet sur Gironde est propriétaire d'un logement, situé 4 Lotissement Les Loges.

Monsieur le Maire rappelle que le logement est doté de radiateurs électriques et qu'il serait judicieux d'équiper ce logement d'un poêle à granulés de bois, donc des travaux importants et rapides sont à envisager.

Après avoir examiné les différents documents, le Conseil charge le Maire de demander une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Énergie du département.

Des devis ont été présentés, après avoir examiné les différents devis, le Conseil retient celui des établissements CHAUBENIT Mickaël pour un montant de 2 622 € HT.

Délibération 2019-63-1 Demande de subvention auprès du Fonds Énergie du Département pour la Chaufferie collective bois

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet construction d'une chaufferie collective bois et création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- réaliser le projet de construction d'une chaufferie collective bois et création d'un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux,
- accepter le coût prévisionnel d'un montant total de 373 195 € HT éligibles au titre du Fonds Énergie du Département.

MSP Entretien Chauffage

Monsieur Christian GUSTAVE, Adjoint au Maire, présente un devis pour le chauffage, la climatisation (et changement des filtres) pour la MSP, d'un montant de 989 € TTC par an. Le Conseil Municipal souhaite obtenir d'autres devis.

Isolation Mairie

Monsieur Christian GUSTAVE présente un devis pour l'isolation de la Mairie. Celui-ci est d'un montant de 2 233 € TTC. Il est subventionnable à la hauteur de 50 % (1 072 €). Le Conseil Municipal souhaite obtenir un autre devis pour les mêmes prestations.

Intervention de Véritas à la MAM

Monsieur Christian GUSTAVE, informe le Conseil Municipal, que l'entreprise VERITAS a effectué le contrôle de conformité concernant le réseau électrique. Un plan d'intervention sera transmis au Capitaine MILAN pour validation de conformité.

Logement 9 Lotissement Les Loges

Monsieur Christian GUSTAVE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la porte de garage du logement 9 lotissement Les Loges, ne ferme plus à clé. Il est donc nécessaire de remplacer celle-ci.

Travaux Salle des Fêtes

Monsieur Christian GUSTAVE informe le Conseil Municipal que suite à la visite de contrôle incendie réalisée par le Capitaine MILAN, il a émis certaines non-conformités. Concernant l'installation électrique, Monsieur COMPAIN, effectue actuellement la mise en conformité de celle-ci. Un plan d'intervention sera transmis au Capitaine MILAN pour validation, celui-ci a été réalisé par l'entreprise SICLI pour un montant de 361 €. Le téléphone de secours et l'onduleur avec batterie ont été installés dans la Salle des Fêtes.

École

Madame Éliette GARDEY, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal que le couloir des écoles est dépourvu de rideaux occultants en face de la classe de Madame Perrine HUGUET. La luminosité perturbe la bonne vision du vidéo projecteur par les élèves. Madame GARDEY présente un devis de l'entreprise LACHAMPS pour un montant de 890 € TTC. Soucieux du bon fonctionnement de l'école et de ses installations, le Conseil Municipal, décide de valider ce devis.

M.S.P

Délibération 2019-64 Location du cabinet

Ostéopathe 11 rue de la Croix

Monsieur le Maire rappelle que Clément FABRE, ostéopathe, a intégré notre M.S.P. en partageant le cabinet des infirmiers. L'extension de la MSP étant terminée, Monsieur FABRE peut intégrer le cabinet prévu.

Monsieur FABRE Clément représentant SAS OSTEOACTIV loue à compter du 1^{er} octobre 2019, pour un loyer mensuel de 200 €, auquel sera rajouté un forfait de charges mensuelles de 25 €.

Le Maire ou ses adjoints seront chargés de signer toutes les pièces afférentes à cette location.



Délibération 2019-66 Remboursement de prestations

Monsieur le Maire indique que les Gîtes de France ont versé à tort à la commune deux prestations de location de draps et ménage d'un montant total de 180 € au lieu de les verser à Mme Brigitte PERRAUT.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de reverser les prestations qui lui étaient dues d'un montant de 180 € à Mme Brigitte PERRAUT.

Employés communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que pour des raisons de santé, la Secrétaire de Mairie, Madame Valérie MERZERAUD, sera absente quelques semaines. Afin de pallier son absence, il a été nécessaire de recruter une remplaçante. Il est proposé ce remplacement par Mademoiselle Élodie AUDEBERT à partir du 23 septembre 2019, sur une base de 35 heures par semaine.

De plus, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que Monsieur Thomas CHAINTRIER, termine son contrat d'avenir le 2 octobre 2019. En raison de la surcharge de travail, il est proposé un renouvellement pour une durée de 12 mois en tant que stagiaire.

Enfin, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, qu'en raison de l'agrandissement de la MSP, il est nécessaire d'augmenter de 2 heures le temps de travail de Madame Dorothée BOURGEOIS, qui réalise le ménage des communs. Cette dernière passera donc de 3 heures à 5 heures par semaine (1^{er} janvier 2020).

Le Conseil Municipal accepte ces propositions.

Questions diverses

Proposition de deux panneaux directionnels pour la MSP.

Suppression de certains panneaux de la MSP.

Problèmes d'éclairage dans le bourg :

- ceux qui fonctionnent en permanence,
- ceux qui ne fonctionnent plus.

Les piliers du cimetière sont terminés.

Portails prévus pour le 17 octobre 2019.

Parking de la MSP enherbé (plots).



Informations Communales

Permanences Maire et Adjoint

Laurent NIVARD, Maire

06.63.03.83.04

sur rendez-vous

Christian GUSTAVE, 2^{ème} Adjoint

06.87.54.27.25

Permanence sur rendez-vous

Éliette GARDEY, 1^{er} Adjoint

06.83.01.93.52

Permanence sur rendez-vous

Patrick CHEVOLLEAU, 3^{ème} Adjoint

06.07.52.03.82

Permanence sur rendez-vous

Horaires d'ouverture

Mairie : 05.46.86.01.59

Lundi	9 h 15 à 12 h 30	13 h 30 à 17 h 15
Mardi	<i>Fermée au public</i>	13 h 30 à 17 h 15
Mercredi	9 h 15 à 12 h 30	13 h 30 à 17 h 15
Jeudi	9 h 15 à 12 h 30	<i>Fermée au public</i>
Vendredi	9 h 15 à 12 h 30	13 h 30 à 16 h 15

Pour les dossiers d'aide sociale, d'urbanisme et cimetière venir uniquement l'après-midi.

Sapins de Noël

La Municipalité remercie les Pépinières BUGNON qui offrent généreusement chaque année le grand sapin monté sur la place de la Salle des Fêtes.

Sacs Jaunes – Tri sélectif

Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont distribués gratuitement **auprès d'Annie GRÉZIL** :

à l'Agence Postale Communale
18 rue de la Mairie
17150 Saint Bonnet sur Gironde

Nous demandons aux nouveaux arrivants de bien vouloir se faire connaître au secrétariat de la Mairie. Nous avons besoin de vos coordonnées administratives surtout lorsqu'il y a des enfants, pour les prévisions d'effectifs scolaires, mais aussi pour le recensement militaire, l'inscription sur les listes électorales, etc...

Merci pour votre compréhension.

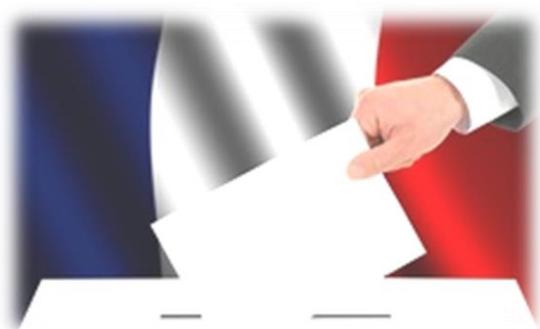
Location de salles communales

Vous devez vous adresser au secrétariat de la Mairie. Les modalités du contrat de location et les tarifs vous seront communiqués lors de votre réservation. **La réservation ne sera effective que lorsque la caution sera déposée au Secrétariat de Mairie.** Des chèques de paiement ainsi que l'attestation de votre assurance responsabilité civile devront être fournis. Des états des lieux d'entrée et de sortie seront effectués avec Madame Éliette GARDEY. Nous rappelons aux utilisateurs que les salles doivent être laissées propres (balayées, carrelages lavés), les équipements nettoyés (gazinière, chambres froides, WC, tables, chaises...).



Élections 2020

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.



Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Ce qui change pour cette élection

- **L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin, soit jusqu'au 7 février 2020.** Contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin. La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- **La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.** Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- **L'inscription en ligne généralisée.** Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

État Civil

Bienvenue aux Bébés

Lara PEREIRA FERNANDES, née le 8 avril 2019 à BLAYE

Myha, Carole, Viviane MORTE, née le 26 avril 2019 à BLAYE

Naël BRILLOIT, né le 10 juin 2019 à BLAYE

Alice, Rosa SERGENT LAGOA, née le 17 juin 2019 à SAINTES

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Ils se sont unis

Gérard RAHAULT & Jacqueline AMARE-CALIBET
le 6 avril 2019

Maxime MORTE & Élodie BERNETTES
le 29 juin 2019

Thierry BOBIN & Claire DHENNIN
le 13 juillet 2019

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Ils nous ont quittés

le 31 décembre 2018,	Michel, Pierre, Antoine VEILHAN
le 3 janvier 2019,	Thérèse, Yvonne Anna BOISSON
le 25 janvier 2019,	Denise FAURIE
le 14 février 2019,	Gabrielle ROBIN
le 3 avril 2019,	Marie, Arlette SALLAUD
le 23 avril 2019,	Jean, Marie, Pierre-Louis GOUJON
le 26 avril 2019,	Guy BEUGIN
le 2 juin 2019,	Thierry, Jean, François LYSENSOONE
le 29 juin 2019,	Marie, Jeanne DUPUY
le 4 juillet 2019,	Georges MARTIN
le 7 juillet 2019,	Olivéros FERNANDEZ
le 8 août 2019,	Damien, Bernard, Marie Joseph LORTHIOIS
le 15 août 2019,	Héliane RAVET
le 4 septembre 2019,	Jean-Luc ROY
le 19 septembre 2019,	Robert, Claude POIRIER
le 19 septembre 2019,	Georges, Albert MAILLARD
le 24 septembre 2019,	Maurice MARCHAIS
le 18 octobre 2019,	Serge, Christian RIBOT
le 25 octobre 2019,	François LAMY
le 3 novembre 2019,	René Emmanuel ROBIN
le 5 novembre 2019,	Odette, Camille AUDRY
le 19 novembre 2019,	Lucien, Marcel, René LERONDEAU

INFOS

Obsèques religieuses :

Appeler en premier le secrétariat de la Paroisse :

☎ 05.46.49.61.63

Puis si besoin, les personnes relais :

M. & Mme GIRAUD Jean	05.46.86.04.61
M. BOSSIS Raymond	05.46.86.02.19
M. ROUGÉ Claude	05.46.86.04.53

Nous avons une pensée particulière pour Madame Yvette VACHON qui nous a quittée le 25 novembre 2019.
Elle a été employée communale à Saint Bonnet sur Gironde, du 1^{er} avril 1959 au 1^{er} octobre 1992.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des défunts

Des nouvelles des écoliers de Saint Bonnet sur Gironde

En 2019, l'école comptait 77 élèves en début d'année, répartis sur 3 classes à double niveau.

- L'école a organisé son traditionnel **loto** en février, dont les bénéficiaires ont permis de contribuer au financement du voyage scolaire à la montagne. Nous remercions les familles et les habitués de Saint Bonnet pour leur présence.
- Le projet important de l'année a été **un séjour à la montagne !!**
Une première pour l'école et une découverte pour beaucoup d'enfants. Presque tous les élèves, du CP au CM2 sont partis en classe de neige pendant 5 jours, à St Lary Soulan, du 4 au 8 mars.



Ce projet a pu se concrétiser grâce au soutien financier de tous : les communes, les familles, la coopérative scolaire et vous aussi grâce aux dons faits dans les boîtes fabriquées par les enfants. Nous vous remercions tous !



Les élèves ont été ravis de découvrir un paysage montagnard très différent de leur milieu habituel et la plupart ont découvert des activités nouvelles comme le ski, le patinage, la randonnée en raquettes.
Ils ont tous participé aux activités proposées, avec des préférences mais avec toujours beaucoup d'entrain.

Les raquettes, le ski, c'est chouette mais c'est fatigant aussi !
Et le patinage, ça glisse plus vite qu'on voudrait !



Des visites très intéressantes !

La station hydro-électrique de St Lary, La Maison du Parc National des Pyrénées et une chèvrerie.



Le retour des enfants sur le voyage était très positif. Cette expérience aura permis à tous de découvrir plein de belles choses et à certains de devenir plus autonomes dans leur quotidien.

Dans les classes, de nombreux sujets ont été abordés et des activités variées ont été menées avant et après ce voyage (activités sur la faune et la flore, productions d'écrits, activités artistiques, scientifiques...), lesquelles ont été présentées lors d'une soirée en juin, avec les photos prises pendant le séjour.

Nous remercions encore une fois les parents accompagnateurs qui ont été très efficaces, patients et bienveillants vis-à-vis des enfants.



**Merci pour ce séjour à la montagne !
C'était enrichissant et inoubliable !**



- Cette année aussi, les CM1/CM2 ont découvert une nouvelle activité nautique cette fois : le **canoë-kayak**.

Ils ont appris les rudiments de la navigation pendant 4 journées à la base nautique de Jonzac pour finir par un petit raid sur la Seugne.



- Pour la 3^{ème} année, les élèves ont participé au **Téléthon** le vendredi 6 décembre après-midi. Ils ont réalisé **un cross** autour de l'école, encouragés par quelques parents. Courir pour aider les autres est une bonne motivation pour les élèves, soutenus financièrement par leurs « parrains ».

D'autres activités et manifestations sont prévues pour 2020 alors ne manquez pas de vous renseigner ou de consulter le panneau d'affichage de l'école.

Meilleurs vœux pour l'année 2020 !!!



Les animations en EHPAD au Jardin des Loges

Bonjour à tous,

J'ai pensé que le journal était le moyen d'adresser « un clin d'œil » sympathique à ses lecteurs. Pour les résidents, c'est une façon de dire : on vous parle de ce qui se passe chez nous.

Et pour les lecteurs, qu'ils soient familles, personnels, institutionnels, villageois, c'est un moyen de prendre des nouvelles.

La résidence « le Jardin des Loges » propose un panel d'animations et ateliers divers et variés pour l'EHPAD et l'Unité Protégée.

Cathy propose des activités : loto, art créatif, repas à thème, quiz culturel et musical, chants, bien-être, diaporama, les anniversaires du mois, pâtisserie, épluchage de légumes et les fêtes des familles pour Noël et d'été, les sorties inter-résidences et bien d'autres activités.

L'équipe paramédicale propose également des ateliers :

Ysoline et Leslie Psychologues : ateliers mémoire et sensoriels,

Alix Psychomotricienne : gym douce et balnéothérapie,

Léa Ergothérapeute : ateliers des 5 sens.



Bien-être

Chacun doit pouvoir participer, pour profiter aussi bien du caractère social que ludique de l'animation, sans être limité par son état de santé. L'activité au jardin des loges fait vraiment partie du projet d'établissement.

Nous avons des intervenants extérieurs qui viennent aussi à la résidence :

- ✚ Musicaux,
- ✚ Yoga du rire,
- ✚ Équithérapie,
- ✚ Coiffeuse,
- ✚ Pédicure,
- ✚ Kiné.



Équithérapie



Épluchage de légumes



Yoga du rire

Voici quelques photos de nos animations...



Mardi gras



Loto



Halloween



Atelier Pâtisserie

Évènements notables 2019

Dans la famille JOUBERT : Marie puis... Thomas

Thomas est né en 1998.

Après avoir fréquenté l'école de Saint Bonnet où il habite en famille, Thomas obtient le Brevet des Collèges puis un BEP à Angoulême dans la filaire « **Froid et Conditionnement de l'Air** ».

Bon élève, il persévère et obtient un BAC Professionnel, puis un BTS. Ce dernier diplôme est décroché par le biais d'une formation en alternance où la partie théorique est traitée dans le même établissement d'Angoulême et la partie pratique chez un frigoriste.

Début de l'année scolaire 2017/2018, un de ses professeurs le provoque et lui propose une inscription aux **Olympiades des Métiers**, le défi est relevé et l'aventure commence.

En mars 2018, en sélection régionale Nouvelle Aquitaine, Thomas obtient la 1^{ère} place. Novembre de cette même année, à Caen en sélection Nationale où les meilleurs régionaux s'affrontent, il décroche la 2^{ème} place et est incorporé en équipe de France en vue de la confrontation internationale. Le Comité Olympique des Métiers organise différents rendez-vous, où le groupe visite l'Elysée (le Président de la République en personne le rencontre), le Ministère du Travail (la Ministre du travail échange avec lui) et l'Assemblée Nationale. Comme des sportifs de haut niveau, des stages divers et variés sont mis en place pour améliorer le physique, le psychique et la gestion du stress entre autre. À la suite de tout cela, Thomas s'envole pour l'Australie, pour retrouver les conditions de l'ultime épreuve d'août 2019 où se termine la préparation. Au cours de l'ultime confrontation qui se déroule au Kasacstan, il décroche la 6^{ème} place et en même temps la médaille d'excellence. Magnifique parcours et félicitations à Thomas qui nous a prouvé qu'il n'est pas qu'un talentueux musicien.



Après Thomas, **Marie**. Nous vous l'avons précédemment présentée, mais qui en 2019 ne s'est pas endormie sur ses lauriers. Durant cette année, 3 podiums aux championnats de France, dans l'Aveyron avec une 1^{ère} place (médaille d'or) et une 2^{ème} place (médaille argent). Quelques semaines plus tard à Agen, à l'occasion des Championnats d'Europe, ce sont 3 podiums supplémentaires qui viennent enrichir son palmarès.

En parallèle de la préparation physique imposée par les compétitions et de sa vie de lycéenne, Marie envisage ce qui pourrait être un futur, la transmission de son savoir faire : la formation. Pour cela au cours de 2018 et 2019, la jeune fille effectue une formation importante qui se traduit par l'obtention du diplôme d'**Entraîneur National**, statut important dans la discipline. Ce bagage la conduit immédiatement en Croatie pour assurer un stage formation dans ce pays (année 2019 bien riche).

MARIE, THOMAS, bravo, continuez à regarder devant, vers le haut.

Christian GUSTAVE

La passion du dressage animal



Début 1996, **Sandra BERTHELOT** découvre la passion du dressage canin et devient membre de la fédération « *AGILITY* » (*Fédération qui encadre les Parcours d'obstacles similaires aux concours hypiques*). Cette discipline peut se pratiquer avec toutes races de chiens munis ou pas de pedigree.

Depuis 2004, Sandra s'oriente plus particulièrement vers une spécialité : RCI (Règlement Concours Internationaux), accompagnée d'un Malinois (Berger Belge). Avec ce chien parmi les différents concours, elle enregistre sept participations aux Championnats du Monde, couronnée d'une 8^{ème} et 12^{ème} place et 2 places de 2^{ème} aux championnats de France. Pour compléter ces résultats, le binôme remporte 3 victoires en Coupe de France. /

2019 voit arriver un nouveau complice : « Ozone Van Het Deeland », un Berger Belge de 4 ans. Le nouveau duo décroche un titre en catégorie Berger Belge et un titre en catégorie toutes races aux Championnats de France.

Dans la continuité, le chien et le dresseur sont classés dans 2 Championnats du Monde disputés en République Tchèque, catégorie Berger Belge.

L'année se termine par une nouvelle épreuve aux Championnats Mondiaux d'Autriche : catégorie toutes races (14^{ème}/130).

C'est la première année de concours internationaux pour Ozone, qui est sélectionné pour les prochains Mondiaux qui se dérouleront en France en 2020.

Ainsi résumée une année bien remplie. Où les résultats sont l'aboutissement de très nombreuses heures de patience, de communion et de communication entre Sandra et Ozone. Sandra s'impose de nombreuses séances de travail, sur surfaces enherbées dont le terrain de foot, avec 2 à 3 vacations hebdomadaires à Ambès.

Elle profite de cet humble témoignage pour remercier toutes les personnes qui la laissent utiliser leurs terrains en toute quiétude.

Christian GUSTAVE

Les nouveaux diplômés 2019

Cette liste n'est pas exhaustive

ANGIBAUD Alex

CAP Cuisine

CHAUBENIT Marine

BAC PRO Gestion Administration

FEDON Arnaud

Licence professionnelle Automatisation et Robotique

Les Ciseaux Créatifs



Coiffeuse depuis 13 ans. Je me suis lancée depuis début juin 2019 à mon compte dans la commune de Saint Bonnet sur Gironde, situé entre la pharmacie et la supérette au 15 rue de la Mairie avec un accès handicapé et parking mise à disposition des clients.

Je suis spécialisée dans la *coloration et permanente*.

Je vous reçois le **mardi, jeudi, vendredi et samedi sur rendez-vous**.

Vous pouvez me joindre au **05.46.86.00.65**. Je me ferai un plaisir de vous recevoir et de vous chouchouter.



Johanna

Nous souhaitons une longue et agréable retraite à Annick qui a exercé pendant de nombreuses années au salon de coiffure de Saint Bonnet sur Gironde.

AS Harmonise

Depuis début septembre, je me suis installée à mon compte en tant que praticienne **Access Bars**, un processus libérateur qui vous permet de *lâcher prise, une profonde relaxation, diminution du stress, libération de vos pensées limitantes, de vos conditionnements...*

Je suis également consultante en **Feng Shui**. Cette science de l'équilibre permet d'*harmoniser votre environnement dans lequel vous vivez afin d'améliorer votre bien être*.

Je vous reçois sur rendez-vous au 17 rue de la Mairie à Saint Bonnet sur Gironde. Je reste disponible pour tout renseignement au **06.76.40.83.05**.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager un moment de bienveillance.

Aurélié



Médecin Traditionnelle Chinoise

La Médecine Traditionnelle Chinoise (M.T.C) est basée sur la philosophie du Taoïsme, vieille de plus de 3 000 ans.

La philosophie du Taoïsme trouve son origine dans l'observation de la Nature.

En effet, l'Homme se situant entre le Ciel et la Terre a, par analogie avec les lois de l'Univers, élaboré la Théorie Fondamentale de la M.T.C. selon :

La Théorie du Yin et du Yang : l'Homme a observé les cycles binaires de la nature :

- Yin : nuit, lune, froid, bas, interne...
- Yang : jour, soleil, chaleur, haut, externe...

La Théorie des Éléments – 5 Organes – 5 Mouvements :

- Feu : Cœur, été, rouge...
- Terre : Rate, été indien, jaune...
- Métal : Poumon, automne, blanc...
- Eau : Rein, hiver, noir...
- Bois : Foie, printemps, vert...

La Théorie des méridiens : circuit énergétique invisible parcourant toutes les entités du corps.

La Théorie du Qi (énergie), du Sang, et des Liquides Organiques.

La consultation en M.T.C. commence par un bilan énergétique selon les 4 Temps de l'examen :

1. l'observation ou inspection : l'observation de la langue donne des indices sur l'aspect des organes internes
2. l'interrogatoire : recueille toutes les données nécessaires au bilan énergétique
3. l'audio-olfactif : les bruits du corps, le son de la voix, les odeurs... observés également
4. la palpation du pouls : l'écoute du pouls permet aussi de recueillir des indices sur l'état de santé. Bien qu'il existe 28 indices du

pouls, dans la pratique moyenne on tient compte de 8 indices.

La M.T.C. dispose de 5 outils thérapeutiques :

- la Pharmacopée chinoise ou phytothérapie : soigne essentiellement par les plantes bien qu'il existe également des produits d'origine minérale et animale.
- l'Acupuncture-moxibustion : soigne par les aiguilles et une plante appelée moxa (armoise en français) que l'on fait chauffer de manière directe sur l'aiguille ou sur une rondelle de gingembre, d'ail ou d'argile ou à distance avec un bâtonnet sous forme d'un cigare.
- le Tuina ou la thérapie manuelle : soigne avec les mains par du massage ou des techniques de normalisations.
- le Qi Gong : soigne par des exercices énergétiques basés sur la maîtrise de l'Esprit, la maîtrise du Corps, et la maîtrise de la Respiration.
- La Diététique Chinoise : soigne par les aliments qui sont nos premiers médicaments.

Une première séance dure en moyenne 1 heure. Plusieurs séances sont souvent nécessaires, d'où l'intérêt de compléter les soins faits en cabinet par de la pharmacopée, du Qi Gong, des conseils en diététique et en hygiène de vie (respecter les cycles de sommeil, s'harmoniser avec les cycles naturels de la nature, des saisons...).

La M.T.C. est une médecine holistique qui tient compte de l'Homme dans sa globalité et dans son équilibre entre le Ciel et la Terre. Cet équilibre est en perpétuel recherche, car rien n'est statique, tout est en mouvement.

En M.T.C. un déséquilibre qui s'agrandit entre le Yin et le Yang signe le début de la maladie.

Et un ré-équilibre signe le retour de la Santé.

Coin des Associations

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié voit ses adhérents diminuer. Cependant chaque année, il y aura une marche le matin au mois de mars avec repas qui sera suivi de la réunion mensuelle. En août une sortie avec repas.

Trois lotos sont prévus à Saint Hilaire, notre repas dansant de fin d'année le **6 décembre 2020**.

Chaque **4^{ème} lundi du mois**, belote au Marché Vert ou loto avec un goûter. Le **2^{ème} jeudi du mois** belote au Marché Vert. Et **3^{ème} mois du trimestre, le jeudi** concours de belote. Nous remercions la municipalité pour le prêt des salles.

Nous espérons que cette nouvelle année nous amènera de nouveaux adhérents et nous remercions tous ceux qui viennent régulièrement.



Joyeux Noël et Bonne Année 2019 à tous.

Lucette RIGOLOT,
Présidente

Les Pêcheurs au Carrelet

Lorsque vous recevrez ce bulletin, l'année 2019 sera presque terminée et viendra rapidement le début de l'année 2020 que notre association vous souhaite bonne et heureuse.

Depuis sa création, il y aura bientôt 30 ans, le siège de notre association se situe à la Mairie de Saint Bonnet sur Gironde et les installations de pêche de nos adhérents se situent sur les deux rives de l'estuaire.

Nous organisons tous les ans une assemblée générale agrémentée de conférences liées au plan

d'eau de l'estuaire ou à ses berges. La prochaine aura lieu le **samedi 4 avril 2020 à partir de 14 heures** à la Salle des Fêtes de Saint Bonnet. Nous parlerons particulièrement de l'anguille, de son cycle de croissance, du respect de son environnement. Cette assemblée générale est ouverte à tous.

Une « journée détente » organisée après l'assemblée générale, rassemble les pêcheurs et leurs amis en un lieu différent tous les ans.

Elle aura lieu en Blayais pour l'année 2020.

N'hésitez pas à nous contacter :

Association des Pêcheurs au Carrelet de l'Estuaire de la Gironde

☎ 06.12.58.56.06

carrelets-estuaire-gironde@laposte.net

www.association-pecheurs-carrelet-estuaire-gironde.fr



Le Président de l'A.P.C.E.G.
Serge CARRERE

Gymnastique Volontaire



La Gymnastique Volontaire à Saint Bonnet continue.

L'Association a fait sa rentrée début du mois de Septembre 2019 pour une nouvelle Année Sportive.

L'Association s'est enrichie d'une nouvelle secrétaire Mme SIADOUS Agnès et d'une trésorière Mme AUGUSTE Danielle.

Les cours sont animés par Sonia le :

- **mardi matin de 9 h 30 à 10 h 30,**
- **mercredi soir de 19 h 15 à 20 h 15,**

dans la Salle des Fêtes ou dans le Marché Vert, merci à la Mairie pour le prêt de ces salles.

Pour toutes celles et ceux qui veulent encore nous rejoindre, il n'est jamais trop tard pour entretenir son corps et s'aérer la tête ! Vous pouvez nous rejoindre à tout moment pour une ou deux séances d'essai.

Les **6 et 7 décembre**, l'Association porte l'organisation du Téléthon et organise une marche d'environ 8 km.

Renseignements : Madame GUSTAVE Dominique 06.18.08.81.15



West'uaire Country Dance

L'association qui existe depuis bientôt dix ans a pour but de faire connaître la danse Country sur des musiques Country, mais aussi sur des musiques plus "actuelles" new Country et quelques fois celtiques et irlandaises.

Les cours sont dispensés tous les mardis soirs à la Salle des Fêtes de Saint Bonnet sur Gironde par une animatrice et chorégraphe diplômée : Noria Mercier.

Il y a deux niveaux d'apprentissage :

de **19 h à 20 h pour les danseurs confirmés** et de **20 h 10 à 21 h 10 pour les débutants + et Novices** et ceci tous les 15 jours.

Dans l'intervalle nous révisons les danses apprises les semaines précédentes.

Des bals sont organisés durant la saison, le **7 décembre 2019** et l'autre au printemps le **6 juin 2020**, où vous pourrez voir et écouter ce qu'est la Country avec des musiques très variées et des rythmes de valse, polka, rumba, rock etc.

Vous pouvez voir notre actualité sur le site internet de Westuaire : <http://www.westuaire-country-dance.org>

La danse Country est avant tout une activité de divertissement, de loisirs et de détente dans la bonne humeur et la convivialité de respect, de mixité, d'âge (de 7 à 77 ans pour reprendre la formule).

On danse seul ou en couple mais chacun participe à l'harmonie de l'ensemble en osmose avec les autres. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer, pour regarder ou essayer, vous serez toujours accueilli avec plaisir par les adhérents.

Notre animatrice vous fera connaître et aimer la danse country par sa gentillesse et son professionnalisme.

Renseignez-vous au **06.34.96.43.77** ou **03.11.76.27.41** ou sur notre site : <http://www.westuaire-country-dance.org>



Le Pas de Danse
club de danses de salon

TANGO

QUICK STEP

CHA CHA

SALSA

BACHATA

ROCK'N'ROLL

VALESE

ETC

Ah, que dire ! La danse de salon est à l'homme ce que la tour Eiffel est à Paris : au début, on croit que ça ne sert à rien mais finalement, on ne peut plus s'en passer !
Et mieux que des mots, les images disent tout :



Un côté chic pour le réveillon....



... un côté choc pour le carnaval !



Et plein de soirées avec notamment RICKY NORTON pour du pur Rock'n'roll (celui-ci revient le 7 mars prochain...).



Mais surtout, beaucoup de bonne humeur et de plaisir en toute simplicité,
à commencer par les **cours du vendredi soir à 19 heures (infos au 05.46.86.00.48 ou au 06.08.93.83.65)**.
Et bien sûr, un grand merci à la commune qui permet aux associations comme la nôtre d'exister.

**Et n'oubliez pas, on n'est jamais ridicule seul
dans la danse mais tous ensemble quand il le faut!!!**



Bonnes fêtes à tous



Association Pétanque

Le club de pétanque se porte bien, nous avons fait quatre concours cette année avec une moyenne de 34 équipes par concours.

Le terrain reste ouvert les lundis, mercredis et vendredis après midi.

Le club compte 25 adhérents.



Le prix de la carte reste inchangé : **10 €**.
Les nouveaux joueurs ou joueuses seront les bienvenu(es).

L'association vous adresse ses meilleurs vœux pour 2020.

Le président,
Bernard SANCHEZ

ACCA de St Bonnet



La prochaine Assemblée Générale aura lieu le **27 juin 2020 à 10 heures** à la Salle de la Mairie.

Repas dansant de l'ACCA le **8 février 2020**.

Inscriptions : Patrick CHEVOLLEAU au 06.07.52.03.82, Mickaël RIVIERE au 06.81.52.25.39 et Patrice MARCHAND au 06.08.83.02.15.

Tarifs : 28 € par adulte, 14 € pour enfant de moins de 12 ans, dernier jour pour l'inscription le **5 février 2020**.

Le repas grillade de sangliers aura lieu le dimanche **14 juin 2020** au Marché Vert. Tous les chasseurs de la commune y sont invités : repas à 20 €.

Il nous a été accordé 20 bracelets sangliers, 20 bracelets chevreuils, 2 bracelets de biche et 1 pour un faon. Les lâchés de faisans et perdrix représentent 1 100 pièces.

Un premier bilan des plans de chasse au 30 novembre 2019 : 11 sangliers et 11 chevreuils prélevés.

- Destruction des nuisibles au tir : 9 renards, 72 corbeaux.
- Destruction nuisibles par 2 piégeurs agréés (à la cage) : 68 ragondins.

L'ACCA organise une chasse à courre le **25 mars 2020**. Prix du casse croûte 10 €. Inscriptions Monsieur CHEVOLLEAU au 06.07.52.03.82.

L'ACCA organise également un ball-trap le **1, 2 et 3 mai 2020** toute la journée.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2020 !

Le Président,
Patrick CHEVOLLEAU

Qi Gong

A le plaisir de vous accueillir pour des cours de QI GONG,
Gymnastique énergétique chinoise,
dans la salle des Fêtes de Saint-Bonnet sur Gironde deux fois par semaine :

**le mercredi matin de 10 h à 11 h 30 et le jeudi soir de 20 h à 21 h 30
de septembre à fin juin.**

Que veut dire QI GONG ?

QI (prononcé tchi) signifie ENERGIE, Souffle Vital, Essence Primordiale.
GONG signifie EXERCICE, Travail, Gymnastique

Le QI GONG est plus qu'une simple gymnastique ; il est aussi un art de vivre, une philosophie de vie vieille de plus de 3 000 ans, basée sur le Taoïsme, le Bouddhisme, le Confucianisme.
Le QI GONG est également une discipline de la Médecine Traditionnelle Chinoise, qui trouve elle-même ses racines dans le Taoïsme.

Pour comprendre le QI GONG, il est indispensable de comprendre certaines lois de l'Univers :
TOUT est ENERGIE et TOUT est dans TOUT.

L'Homme et l'Univers sont interdépendants.

L'Homme est inscrit entre le Ciel et la Terre.

L'Homme baigne donc dans cette mer énergétique, de l'énergie la plus dense (la Terre, la matière) à l'énergie la plus subtile (le Ciel, l'air).

Comprendre le QI GONG, demande d'être à l'écoute de son moi intérieur, puis de l'oublier pour se fondre dans le grand TOUT.

Pour cela, trois piliers sont indispensables :

1. Le Corps = le véhicule,
2. La Respiration = le carburant,
3. L'Esprit = le conducteur.

Le Corps : il est indispensable de prendre soin de son « véhicule » par des exercices d'assouplissement, de coordination, de renforcement, de type dynamique (mouvements lents) ou statique (postures).

La Respiration : apprendre à respirer en conscience pour guider l'air que nous captions, afin de « nourrir » notre énergie vitale et aider le sang à circuler partout et librement en vue de nourrir chaque cellule de notre corps.

L'Esprit : est notre Conscience, notre Moi intérieur. Il guide chaque intention, chaque visualisation, chaque lâcher prise aussi. Il est notre Âme qui permet à notre Être d'être en Harmonie avec l'Univers, le grand TOUT.

Vous l'aurez compris, le QI GONG n'est pas une gymnastique ordinaire. Il est avant tout une communion avec Soi et l'Univers. Ce serait mal le définir et le comprendre que de le résumer à de simples mouvements mécaniques, sans âme.

Renseignements : Christiane 06.83.89.69.25



Comité des Fêtes

Comme chaque année, je vous présente le compte rendu des activités que nous vous avons eues le plaisir de partager cette année :

- **23 février** : concours de Belote ;
- **10, 11 et 12 mai** : frairie de Saint Bonnet avec les manèges forains, l'exposition des talents (sculpture, peinture, couture, reliure...) à la Salle des Fêtes, un feu d'artifice avec descente aux flambeaux et spectacle des majorettes et bien sûr la très disputée course de tracteurs tondeuses ;
- **23 juin** : vide grenier sur la place de la supérette ;
- **13 juillet** : épreuve du certificat d'étude allégée et corrigée par de vrais instituteurs. Remise de prix, puis repas des voisins avec apéritif offert par le Comité des Fêtes suivi du feu d'artifice ;
- **3 août** : marche nocturne accompagnée des ânes de Jean Paul MAUJONNET sur les bords de l'estuaire avec un délicieux repas sous tivolis au pied du carrelot d'Émilien PERDRIAUD ;
- **16 novembre** : deuxième concours de Belote à la Salle des Fêtes avec des crêpes toutes chaudes, du chocolat chaud, etc...

Et tout ceci grâce à la présence active des membres du Comité des Fêtes.

Je vous invite à nous rejoindre pour gonfler notre effectif. Nous nous organisons de façon que tout le monde reste libre de son emploi du temps. C'est pour maintenir toujours ce même plaisir à vous



organiser un évènement dans une sincère convivialité.

Ce **17 décembre** à 18 h 30, nous avons organisé l'assemblée générale du comité des fêtes avec l'élection du bureau, le bilan moral et financier et l'élaboration du planning de l'année 2020. Puis à 20 h 30, nous nous sommes réunis au restaurant le relais du Roubisque, pour notre soirée plaisir avec les membres du comité et leur conjoint, offerte par le Comité des Fêtes.

L'année prochaine ce sont les 20 ans de la soirée cabaret. Nous allons faire un "best of" des sketches que vous avez le plus appréciés. Je vous invite à **remplir et à déposer la petite note ci-jointe dans les urnes qui sont à votre disposition jusqu' à fin décembre à La Poste, chez Proxi, au salon de coiffure, à la Boulangerie DUPONT et à la Pharmacie.** Si vous ne vous souvenez pas des titres, pas de problème, décrivez le sketch en quelques mots ou avec les noms des acteurs.

L'année prochaine, nous commençons avec une soirée karaoké avec Jean Noël CARON le **samedi 1 février à 20 heures**. Entrée 5 € avec une délicieuse soupe comprise. Le bar sera bien sûr ouvert et les crêpes seront bien chaudes ! En plus vers 23 heures il y aura un concours des meilleurs chanteurs élus avec votre participation !

À très bientôt,

Je tiens encore à remercier les membres du Comité des Fêtes pour leur enthousiasme, leur solidarité, leur jeunesse d'esprit et la bienveillance qu'ils ont avec moi !

N'oubliez pas de nous écrire votre choix des sketches !

Le Président du Comité des Fêtes,
Éric ANGIBAUD



L'Idiot du Village

L'Association « L'IDIOT DU VILLAGE » a tenu son Assemblée Générale le **9 Octobre 2019** dans la Salle des Fêtes en présence de Monsieur Laurent NIVARD, Maire de Saint Bonnet, de Monsieur Christian Gustave, Adjoint et de Lisa DELPRAT, Chef de Chœur.

L'activité principale de l'Association est essentiellement sa chorale qui, cette année, s'est enrichie de nombreux nouveaux membres.

C'est également l'organisation de la soirée « La Nuit du Court », soirée gratuite organisée au plan national afin de visionner des court-métrages.

La Chorale a participé à plusieurs manifestations :

- le **18 novembre 2019**, un concert à Blaye « Chœurs solidaires » avec la Chorale JaufreRudel de Blaye et le Chœur ArragaAbestaza de Cambo les Bains,
- 4 soirées Cabaret organisées par le Comité des Fêtes de Saint Bonnet,
- le **18 mai 2019**, un concert en l'Eglise de Saint Georges des Agoûts
- le **17 novembre 2019**, un concert dans l'église d'une commune de Gironde, Le Pout.



Lisa DELPRAT

À chaque concert, notre Chef de Chœur, Lisa, invite, pour nous accompagner, une soliste et un pianiste et nous chantons avec beaucoup de plaisir sous sa direction dynamique.

Les Nuits du Court ont eu lieu les **15 et 16 mars 2019**, les participants ont été nombreux, les enfants des écoles y ont été aussi conviés au cours d'une séance spéciale qu'ils ont beaucoup appréciée. Nous les inviterons de nouveau cette année.

L'enthousiasme ne faiblissant pas, les projets pour la nouvelle année ne manquent pas. La Chorale participera au Festival de Chorales de Pons le **3 mai 2020** et fera un concert gratuit à Saint Bonnet.

Les Nuits du Court auront lieu les **27 et 28 mars 2020**.

Même si l'année a commencé, si vous êtes tentés, n'ayez pas peur de nous rejoindre le lundi soir à 20 heures, nous vous accueillerons avec plaisir.

Renseignements : Hervé au 06.71.91.53.49



Rezo Pouce

REZO POUCE ARRIVE EN HAUTE SAINTONGE!

C'est le **premier réseau d'autostop organisé et sécurisé** en France. Proposé par la **Communauté des Communes de la Haute Saintonge et l'Ademe**, n'hésitez pas à utiliser ce dispositif pour vos déplacements, c'est facile et sécurisé !

Passagers et conducteurs doivent **s'inscrire en mairie ou sur le site internet rezopouce.fr**. Une charte de bonne conduite doit être signée et une pièce d'identité vous sera demandée afin de participer à la sécurisation du réseau. Vous recevrez ensuite par courrier un kit de mobilité dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires à la pratique. Des panneaux de prise en charge de passagers seront implantés sur toute la Haute Saintonge en 2020 !

Rezo Pouce est aussi ouvert aux adolescents à **partir de 16 ans**, à condition de fournir une autorisation parentale et la carte d'identité du responsable légal.

Grâce à l'application Rezo Pouce, vous pouvez entrer en contact avec d'autres usagers à 15 kilomètres alentours. Elle permet également d'organiser ses trajets jusqu'à 24 heures à l'avance, ainsi que de créer des groupes d'intérêts!



Pour plus d'informations et trouver les arrêts près de chez vous, rendez-vous sur le site internet www.rezopouce.fr.

**Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous et rendez-vous à un arrêt sur le pouce !
Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !**

À bientôt à un arrêt sur le Pouce !



Les bonnes résolutions pour bien commencer la nouvelle année

HAUTE SAINTONGE

ho ho ho !!!
FLASH info
du Père Noël
Spéciale fêtes de fin d'année

**les bonnes résolutions pour
bien commencer la nouvelle année !**

**à déposer en
Déchèteries**

- Sapins ou sapins artificiels
- Guirlandes électriques
- Boules et guirlandes de Noël
- Les filets de sapin
- Les vieux jouets et appareils électriques
- Polystyrène
- Piles et batteries usagées
- La bourriche d'huîtres en bois, cageots...
- **Pour éviter D'ENCOMBRER LES BACS JAUNES** déposer les cartons en déchèterie.

à déposer dans les sacs jaunes

- Papiers cadeaux
- Boîtes et alvéoles de chocolat
- Emballages plastiques
- Petits cartons (sans fenêtre plastique)

à déposer dans les sacs noirs

- Bolduc, rubans cadeaux
- Verres et assiettes jetables
- Serviettes en papiers, mouchoirs et essule-tout
- Nappes en papier

Ces bonnes résolutions de tri sont complémentaires aux consignes habituelles.

www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets

CITEO
Les déchets
ont un avenir

CAP Cit'ergie
Énergie
pour tous

HAUTE SAINTONGE

A TEL



Consac - Archiac
**L'Association Travail
Environnement Local**
Chantier d'insertion



L'ATEL (Association Travail Environnement Local) a été créée à l'initiative de Michel DIET, alors élu de Consac, qui souhaitait apporter une réponse au chômage des jeunes du territoire et aux besoins d'entretien du patrimoine vert des collectivités. Depuis 2000, l'association est agréée Ateliers et Chantiers d'Insertion. L'ATEL est, aujourd'hui, conventionnée pour 19 postes en insertion à temps plein.

Implantée depuis 25 ans sur le territoire (Consac), l'ATEL a ouvert une antenne de son chantier d'insertion à Archiac en novembre. Cette association assure l'accueil et l'accompagnement de personnes sans emploi avec une formation en situation de travail. Afin de faciliter le déroulement des parcours des personnes accueillies, une équipe encadrante les accompagne au quotidien. Une accompagnatrice socio-professionnelle réalise le suivi, met en place des stages en entreprise et des formations adaptées.



L'ATEL propose des prestations viticoles (tirage, attachage...) et d'entretien d'espaces verts (débranchage, taille de haie...) en équipe encadrée pour les entreprises et collectivités. Chaque année, les équipes réalisent plus de 20 000 heures de travail et travaillent dans plus de 300 Ha de vignes de Haute-Saintonge.



Pour plus d'informations :
ATEL

12 Impasse des Noyers
17150 CONSAC
05 46 49 72 42 / 06 72 15 43 03
atel.consac@wanadoo.fr
<http://atelconsac.fr>



Numéros d'appels d'urgences

- 15** SAMU
- 17** Gendarmerie
- 18** Pompiers
- 112** Numéro d'urgence européen
- 114** Numéro d'urgence pour les personnes déficientes auditives (par fax)
- 115** Urgences sociales
- 116 000** Enfants disparus
- 116 111** Enfance en danger
- 116 117** Permanence des soins ambulatoires
- 119** Enfance maltraitée
- 191** Sauvetage aéronautique
- 196** Sauvetage maritime
- 197** Alerte attentat – Alerte enlèvement
- 06.56.96.40.80** Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Bordeaux

Praticiens de la MSP

Médecin Généraliste	<i>Guillaume MAGNAN</i>	05.46.86.01.44
Infirmiers	<i>Jacqueline GERBAUD</i>	06.75.19.30.09
	<i>François MALGOUYRES</i>	06.31.68.30.14
Kinésithérapeutes	<i>Christiane BORLON</i>	05.46.70.39.29
	<i>Marine BÉGAUD</i>	
Ostéopathe	<i>Clément FABRE</i>	06.38.42.96.94
Orthophoniste	<i>Séverine PAUTRA</i>	06.31.68.42.08
Sage-Femme	<i>Lisa CAMPAGNE</i>	06.31.61.39.45
Pharmacie	<i>Catherine ANGIBAUD</i>	05.46.86.01.62

MAIRIE : 05.46.86.01.59

Invitation Vœux

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020

L'équipe municipale vous accueillera
afin de vous présenter ses meilleurs vœux !

❧ ❧ ❧ ❧

**Le Samedi 11 Janvier 2020
à 16 heures
à la Salle des Fêtes**

❧ ❧ ❧ ❧

N'hésitez pas à profiter de ce moment convivial
pour vous retrouver entre voisins et amis

Il nous serait très agréable de vous compter parmi nous,
autour du pot de l'amitié